

PROCÈS-VERBAL
de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Jean-XXIII

Date : Le mercredi 8 février 2023
Heure : 19 h
Lieu : École Jean-XXIII

SONT PRÉSENTS :

Martin Auger	Directeur
Lucie Brunelle	Parent
Fanny Jauvin	Parent
Sonia Labrecque	Parent
Audrée Fortier	Parent
Nancy Siconnelly	Enseignante
Sylvie Castonguay	Enseignante
Isabelle Rioux	Enseignante
Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Karine Goulet	Employée de soutien
Josianne Cliche	Représentante de la communauté

ABSENTE Geneviève Gagné-Jean Parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présences et quorum (9 membres, dont 4 parents).
La séance est ouverte à 19 h 06

2. Période de question du public

Aucun membre du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Martin Auger invite les gens à parcourir l'ordre du jour de la séance du 8 février 2023.

Il est proposé par madame Sonia Labrecque d'adopter l'ordre du jour, avec l'ajout du point « échange de cadeaux ».

CÉ -22-23-18

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2022

Le procès-verbal est conforme aux propos tenus lors de la dernière séance.

Il est proposé par madame Fanny Jauvin d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2022, sans modification.

CÉ -22-23-19

Adopté à l'unanimité

5. Suivis du procès-verbal du 12 octobre 2022

Suivi au point 8 : Nomination de représentants de la communauté

Josiane Cliche de Loisirs Duberger-les-Saules revient parmi nous et poursuit son rôle de représentante de la communauté au sein de notre conseil.

Madame Kathy Thériault s'est montrée intéressée à occuper la place de représentante de la communauté pour la Maison des Jeunes L'Antidote, de Duberger. Elle est la directrice de l'organisme. Madame Laurianne Ouimet qui l'assiste dans ses tâches pourra prendre le relais si madame Thériault ne peut pas se présenter. Elles ont reçu les dates des trois prochaines rencontres et devraient être en mesure de se joindre à nous.

Suivi au point 13 : Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Une invitation a été lancée aux enseignants pour leur permettre de demander 50\$ pour un projet avec les élèves. Les projets pourront être acceptés par la présidente et la direction au fur et à mesure et le conseil sera tenu informé lors des séances.

Suivi au point 14 : Règles de conduite de l'école

On constate que les comportements des enfants tendent à changer. On observe à l'occasion une tendance aux aliments plus sucrés. On observe aussi une plus grande variété d'aliments consommés à l'école. Nous exerçons une certaine flexibilité. L'application de la règle modifiée est positive, dans l'ensemble.

Des ateliers sur les saines habitudes de vie seront offerts aux classes au cours des semaines qui viennent.

Suivi au point 15 : Activités parascolaires

Le Bingo aux profits du Bleu et Or a finalement eu lieu le 3 février, par grand froid. On note une magnifique participation. Merci aux parents qui ont contribué à faire de cette activité un succès malgré la finale mouvementée.

Suivi au point 16 : Sorties et activités culturelles

Les sorties scolaires se déroulent rondement. Nous arrivons à respecter les programmations qui ont été présentées en début d'année sans trop de difficultés malgré les craintes en lien avec la disponibilité des

autobus.

6. Plan d'engagement vers la réussite

La direction présente les grandes lignes du plan d'engagement vers la réussite et explique la logistique de consultation.

Il est proposé de faire parvenir à la direction générale notre retour de consultation tel que consigné pendant la séance et dont la copie sera jointe au compte-rendu.

CÉ -22-23-20

Adopté à l'unanimité

7. Prévisions de clientèle

La direction présente aux membres du conseil d'établissement des extraits du « plan triennal de répartition et de destination des immeubles » pour les prochaines années ainsi qu'un extrait de la « planification des besoins d'espace ».

Ce sont des documents qui ont été soumis à la consultation des secteurs plus directement concernés, au cours des derniers mois.

Ces prévisions donnent un aperçu sans pour autant confirmer d'information. Elles sont sujettes à changement et doivent donc être interprétées avec un certain recul. Chaque année, l'opération d'admissions et d'inscriptions vient confirmer les prévisions.

Le centre de services dispose de différentes données statistiques pour établir ses prévisions :

- Les élèves actuellement inscrits à notre école (que l'on fait grandir d'année en année)
- Les naissances associées à des adresses de notre secteur
- Les statistiques sur la mobilité à l'intérieur de notre secteur
- Les prévisions concernant l'immigration
- Les développements domiciliaires connus

On ne peut jamais prédire de façon précise le portrait à venir avant l'opération de clientèle.

On remarque une baisse importante de notre clientèle pour les prochaines années. La direction trouve important de transmettre cette information pour atténuer l'effet de surprise et pour permettre aux membres de poser des questions au besoin.

Notre clientèle, incluant les maternelles 4 ans, pourrait passer de 250 élèves à 190 élèves d'ici 2025-2026. Elle pourrait continuer de baisser légèrement pour les deux années suivantes pour atteindre 160 élèves.

Information concernant les maternelles 4 ans :

- 43 écoles ont actuellement des classes de 4 ans
- En 2025-2026, toutes les écoles primaires devront offrir le service de maternelle 4 ans
- La demande pour les maternelles 4 ans est très forte

8. Programme d'anglais intensif

Étant donné que notre clientèle est appelée à diminuer au cours des prochaines années, il est fort probable que nous vivions la réalité des classes multiâgées au 3^e cycle. Ainsi, il est possible que nous formions des classes de 5^e et 6^e année.

La question suivante est soulevée : que souhaitons-nous offrir à nos élèves de 5^e et de 6^e année qui composent ces groupes?

Lorsque des situations semblables se présentent dans les écoles où on vit la multiâge au 3^e cycle, la tendance va vers les solutions suivantes :

→ **Anglais intensif 5 mois/5 mois** pour la **6^e année et** pour la **classe multiâge** de 5^e et 6^e année.

Éléments de réflexion associés à ce choix :

- La titulaire enseigne aux deux groupes dans une même école
- Une enseignante d'anglais enseigne aux deux groupes dans une même école
- On offre la possibilité à tous nos élèves de 6^e année de vivre le programme d'anglais intensif
- On offre l'opportunité à quelques élèves de 5^e année de vivre le programme d'anglais intensif
- On doit faire l'effort de composer des groupes équilibrés dans tout le cycle en portant une attention particulière aux élèves de la classe multiâge (sans toutefois épurer)
- On doit soutenir les enseignants qui choisissent ces groupes puisque leur tâche est complexe

→ **Anglais intensif 5 mois/5 mois** pour la **6^e année et anglais enrichi** pour la **classe multiâge** de 5^e et 6^e année.

Éléments de réflexion associés à ce choix :

- La titulaire enseigne dans deux écoles
- Une enseignante d'anglais enseigne dans deux écoles
- La majorité de nos élèves de 6^e année vivent le programme d'anglais intensif
- Quelques-uns de nos élèves de 6^e année vivent l'anglais enrichi (10 périodes par cycle)
- L'enseignante dispose de 7 périodes sur les 10 pour travailler uniquement avec ses élèves de 5^e année.
- On doit faire l'effort de composer des groupes équilibrés dans tout le cycle en portant une attention particulière aux élèves de la classe multiâge (sans toutefois épurer)

Les deux options se vivent dans des écoles de notre centre de services et sont considérées comme viables.

Les membres du conseil échangent sur les avantages et les inconvénients reliés aux alternatives qui sont offertes.

Des inquiétudes sont exprimées par les enseignants face au fait que les élèves de 5^e année feraient leur 3^e cycle en 1 an au lieu d'un an et demi.

Nous soulevons l'idée de tenir une réunion de parents pour présenter l'option retenue, peu importe laquelle.

Le soutien offert aux enfants en difficulté est un aspect à considérer.

On vérifie ensemble si une tangente se dessine... La tendance va vers le scénario de l'anglais intensif 5 mois / 5 mois.

Lors de la prochaine rencontre de conseil d'établissement, nous devons approuver la grille-matière. Cette répartition des matières sera présentée en tenant compte des discussions qui ont cours lors de la présente rencontre.

9. Mot du représentant au comité de parents

Une lettre circule concernant le budget pour le transport. Pour nous, le problème ne se pose pas. On nous invite à présenter des candidatures pour un prix de reconnaissance pour les parents bénévoles.

10. Correspondance de la présidence

Aucune

11. Information du service de garde

La responsable travaille activement sur les Inscriptions et les reçus d'impôts.

12. Information de la représentante de la communauté

Josianne Cliche nous remercie d'avoir contribué au frigo communautaire.

« Plaisirs d'hiver » est commencé. Le vendredi 10 février, ce sera l'activité « Plaisirs Nocturnes ».

Il y aura une « Disco-patins » le 23 février, à la patinoire du parc du Père-Frédéric.

Tournoi de hockey le 25 février à Du Domaine.

On relance le projet "sacs à dos". Les familles peuvent s'inscrire. Le projet est ouvert. On ajoutera les boîtes à lunch, les sacs d'éducation physique et les souliers, s'il y a plus d'argent amassé.

13. Sujets divers

13.1 Sujet divers critères de sélection du directeur d'école.

Madame Aurée Fortier nous informe qu'elle nous fera parvenir la lettre par courriel et si nous voulons lui apporter des changements, nous pourrons le faire.

13.2 Sujet divers échange de cadeaux

Une représentante des parents invite le personnel à prévoir des solutions de rechange lorsque

les enfants n'apportent pas de cadeaux lors d'activités d'échanges pour que tous les enfants en reçoivent un.

22. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Karine Goulet d'adopter la levée de la séance à 21h43.

CÉ -22-23-21

Adopté à l'unanimité

Audrée Fortier, présidente

Claudia Cloutier, secrétaire